

Bulletin municipal spécial n°4

Lettre d'information aux habitants de Tours sur Meymont

Habitant(e)s de Tours sur Meymont,

Comme le Président de la République vient de l'annoncer, le confinement est prolongé jusqu'au 11 mai. Si cette mesure contraignante peut paraître difficile à comprendre compte de tenu de la complexité pour la mettre en place (pourquoi certaines personnes pouvant se déplacer en semaine doivent rester confinées le week-end ?) elle demeure la solution indispensable pour freiner la propagation du virus.

Aujourd'hui, il est vital de ralentir la progression du virus en confinant les personnes car la maladie qu'il génère, entraîne malheureusement trop de cas d'hospitalisation en réanimation. En France, à la date du 13 avril 2020, 6 821 patients sont dans ces services spécialisés alors que les capacités d'accueil initiales étaient de 5 000. Les efforts des pouvoirs publics mais aussi du personnel hospitalier ont permis d'augmenter la capacité à 14 500 lits mais à quel prix ? Les personnels soignants pourront ils tenir la cadence qui leur est dorénavant imposée par la force des événements ? Allons nous pouvoir encore longtemps différer des opérations chirurgicales « non urgentes » pour libérer des lits ?

Pour éviter un engorgement des hôpitaux mais aussi pour soutenir le personnel médical qui redouble d'efforts pour faire face à cette pandémie, il est indispensable de respecter les consignes qui nous sont annoncées.

C'est pour toutes ces raisons que nous devons limiter nos déplacements et ne sortir que pour les cas autorisés. Cette mesure de confinement porte ses fruits puisque pour le 5ème jour consécutif la France a un solde de cas négatif du nombre de nouveaux cas en réanimation pour les dernières 24 heures ce qui confirme pour l'instant une stabilisation de la courbe.

Avant de terminer cet édit je souhaite faire un point sur les masques réalisés par les couturières de la commune que je remercie au passage pour la qualité de leur travail.

Cet accessoire qui va très certainement devenir indispensable pour sortir les prochains jours peut vous être fourni par la commune pour la somme de 2 € (somme qui sera reversée à l'école). Vous devez au préalable le commander à la mairie et il vous sera livré quelques jours après.

Actuellement 88 masques ont été commandés et une quarantaine ont déjà été confectionnés et distribués.

Alors si vous souhaitez des masques (dans la limite de 2 par personne), dans l'attente de l'approvisionnement des pharmacies, n'hésitez pas à passer votre commande.

1. Renseignements d'ordre général

Informations sanitaires

- Le Ministère de la Santé a conçu des fiches téléchargeables autour des symptômes du COVID-19 et des attitudes à adopter en cas de contamination :

Pour plus d'information concernant le coronavirus COVID-19 je peux consulter le site « www.gouvernement.fr/info-coronavirus » ou appeler le numéro vert 0800 130 000

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



- Se laver les mains très régulièrement
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Utiliser des mouchoirs à usage unique
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Eviter les regroupements – Respecter une distance de sécurité d'1 m à 1,50 m entre chaque personne



LES BONS GESTES FACE AU CORONAVIRUS : OÙ JETER LES MASQUES, MOUCHOIRS, LINGETTES ET GANTS ? COVID-19



- Ces déchets doivent être jetés dans un **sac poubelle dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel.**
- Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être **soigneusement refermé, puis conservé 24 heures.**
- Après 24 heures, ce sac doit être jeté dans le **sac poubelle pour ordures ménagères.**
- Ces déchets ne doivent **en aucun cas être mis dans la poubelle des déchets recyclables ou poubelle «jaune»** (emballages, papiers, cartons, plastiques).

Pour les professionnels de santé et les personnes infectées ou symptomatiques maintenues à domicile : suivre les recommandations du ministère des Solidarités et de la Santé pour la gestion de vos déchets.

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000

Service social

Maison des Solidarités Conseil Départemental à Ambert :

Les locaux sont fermés au public. Néanmoins les assistantes sociales assurent tous les jours une permanence téléphonique: **04/73/82/55/20**

Elles pourront répondre à vos questions, vous conseiller, vous orienter.

Elles peuvent intervenir dans le cadre d'une urgence (enfance en danger, femme victime de violence, personne vulnérable...)

119 : numéro d'appel gratuit pour l'enfance en danger si l'on est témoin même auditif, même dans le doute, de violences commises sur enfant quel que soit la nature : 24h / 24h – 7j / 7J.

<https://arretonslesviolences.gouv.fr/> : pour signaler des violences et pour bénéficier d'assistance et de conseils 24h / 24h. Plateforme anonyme et sécurisée.

3919 : le numéro de téléphone pour les femmes victimes de violence

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13048>

Protection des aînés et des personnes vulnérables en période de COVID 19

Info transmise par la Gendarmerie nationale

En cas d'urgence : 17 ou 112

Opération tranquillité seniors

Vous vivez seul(e)s?
Vous êtes âgé(e)s

N'hésitez pas à vous signaler à la gendarmerie pour bénéficier de l'opération tranquillité seniors : des gendarmes pourront vous contacter par téléphone et vous donner des conseils de prévention.

Le confinement accentue les menaces : Ayez les bons réflexes

- Restez chez vous mais gardez le contact avec votre famille et les personnes de confiance
- Signalez vous auprès de votre mairie
- Soyez vigilant par rapport aux appels malveillants ou mails frauduleux : ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires
- N'ouvrez pas la porte et ne laissez personne s'introduire chez vous

Si vous devez sortir

- Prenez votre attestation de déplacement, vos papiers d'identité et privilégiez les créneaux réservés dans les commerces.
- Attention aux faux gendarmes ! On n'exigera jamais de vous un paiement immédiat, par espèces ou CB, sous peine d'une majoration ultérieure du montant.

AU QUOTIDIEN, SUIVEZ LA GENDARMERIE SUR

L'accès aux jardins familiaux est désormais autorisé sans limitation de kilométrage. Uniquement pour des travaux ponctuels de semis et/ou de ramassage de légumes.

Il a été rappelé aux préfets et aux forces de l'ordre cet élément de doctrine nationale :

– tout achat réalisé dans un commerce dont les activités demeurent autorisées est considéré comme un achat de première nécessité ;

– **les forces de l'ordre ne doivent ni analyser ni contrôler le contenu ou la manière de faire les courses, notamment il n'existe aucune obligation de regrouper ses courses dans un même magasin, ni de se rendre dans le magasin le plus proche. Bien entendu cela n'empêche pas les forces de l'ordre de verbaliser des comportements complètement inappropriés (exemple : déplacement dans un supermarché pour acheter un soda...)**

Feux de végétaux

Pour ménager les forces de secours, le 07 avril 2020, la Préfète du Puy de Dôme a pris **un arrêté interdisant le brûlage des déchets verts** agricoles ou assimilés, le brûlage et l'incinération ou le brûlage dans le cadre de la gestion forestière pendant la période d'urgence sanitaire.

Cet arrêté fait suite à un incendie qui s'est produit la semaine dernière à Anzat le Luguët, qui a détruit une quinzaine d'hectares de végétation et mobilisé plus de cent sapeurs pompiers.

En cette période de sécheresse printanière mais surtout de pandémie la Préfète a jugé utile de prendre un tel arrêté pour que les pompiers se consacrent aux missions essentielles compte tenu du contexte actuel (entre le 27 mars et le 6 avril le SDIS 63 est intervenu à 25 reprises pour feux de végétaux).

Aussi en cette période de confinement il est demandé de déposer au fond de son jardin ses résidus de taille ou de tonte de pelouse dans l'attente de pouvoir se déplacer de nouveau dans le réseau des déchetteries locales. L'arrêté est téléchargeable avec le lien suivant :

<http://www.puy-de-dome.gouv.fr/interdiction-de-brulage-des-dechets-verts-et-de-l-a8215.html>

Économie – Entreprises

• **Le Ministère du Travail** a mis en place un kit d'information à destination des entreprises sur les mesures de protection à prendre en faveur des salariés :

http://www.puy-de-dome.gouv.fr/IMG/pdf/covid19_obligations_employeur.pdf

• Afin d'aider les entreprises, la CCI a mis en place un numéro dédié : 04 73 43 43 43.

Plus d'informations :

<http://www.puy-de-dome.gouv.fr/covid19-les-informations-utiles-aux-entreprises-du-a8167.html>

• **Les aides mises en place par le Conseil Régional :**

Toutes les aides sont en ligne sur : <https://ambitioneco.auvergnhonealpes.fr/>

A noter :

• L'aide « prêt artisan et commerçant » géré par la banque populaire , prêt auquel la région apportera sa garantie à hauteur de 50% ; l'instruction est réalisée par les chargés d'affaires des CMA et des CCI.

• Le prêt « rebond » région AURA : <https://ambitioneco.auvergnhonealpes.fr/> **Prêt à taux zéro** ; - Montant : 10 K€ à 100 K€ ; - Durée : 7 ans, dont 2 de différé ; - Recherche systématique d'un cofinancement par une banque de réseau (montant identique, taux fixe inférieur ou égal à 1 %, durée d'amortissement de 4 ans) ; - Prescription par les banques de réseau afin d'assurer le cofinancement bancaire et la plus grande fluidité de distribution ; - A la demande de la banque de réseau, ouverture d'un lien de demande digitale par Bpifrance ; - Accord dans un délai de 5 jours maximum ; - Versement des fonds dans un délai de 10 jours maximum. En fait par exemple, l'entreprise a identifié un besoin à 40.000 euros ; L'entreprise sollicite la banque à hauteur de 20.000 euros et la banque saisira Bpi pour un prêt également à hauteur de 20.000 euros avec les conditions qui y sont attachées.. Il faut donc que l'entrepreneur se rapproche directement de sa banque..

Bien évidemment, il y a également le fonds de solidarité national avec l'aide de 1500 euros ; formalités sur : www.impots.gouv.fr

• **Nouveau** :

Coronavirus : 1250 € d'aide pour les artisans et indépendants en avril

Le vendredi 10 avril 2020, les principales organisations patronales sont tombées d'accord pour débloquer une aide financière supplémentaire destinée aux indépendants et aux artisans durement touchés par la crise du coronavirus. Pour le mois d'avril, ils recevront une prime d'un montant maximum de 1250 euros nets.

Nouvelle indemnité pour les artisans et indépendants en France. Face à l'ampleur et la durée de la crise due à l'épidémie de coronavirus, les organisations patronales n'oublient pas de soutenir les petits acteurs économiques. Et en priorité, les artisans et indépendants, qui restent les plus touchés par les mesures de confinement et la récession, déjà en cours. Aussi, dans un communiqué publié par l'AFP ce vendredi 10 avril 2020, le Medef, la Confédération des petites et moyennes entreprises et l'Union des indépendants se sont accordées pour leur verser une "indemnité de perte de gains", d'un montant maximum de 1250 euros nets d'impôts et de charges sociales.

Mais quelles sont les conditions afin de bénéficier de cette prime ? L'aide se destine à tous les indépendants, artisans ou autres, qui ont été en activité au 15 mars 2020 et qui ont déposé une immatriculation avant le 1er janvier 2019. Et la bonne nouvelle, c'est qu'aucune démarche particulière n'est nécessaire pour l'obtenir. Le communiqué précise également que cette aide a été "validée par le Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants, avec l'accord des ministères de tutelle", soit le ministère du Travail, de l'Economie et du Budget. **Précision : l'aide est également cumulable avec le fonds de solidarité**, annoncé par le gouvernement afin de porter secours aux trésoreries des plus petites entreprises.

L'objectif de la prime ? Venir en aide au "travailleurs indépendants de l'artisanat et du commerce, aujourd'hui en grande difficulté". Un "revenu de substitution" précise les organisations, qui mettent un point d'honneur à ce que "les finances publiques soient mises à contribution". Dans le même temps, le gouvernement a rehaussé ses projections économiques ainsi que le montant du budget alloué au plan d'urgence. L'Etat, et maintenant les patrons, se mobilisent pour éviter les faillites plus que probables des petits acteurs économiques français.

A surveiller dans les prochains jours les modalités qui seront mises en place pour pouvoir disposer concrètement de cette aide.

Pour faciliter vos démarches administratives en ligne

Soutenu par le gouvernement, le site <https://solidarité-numérique.fr> cherche à offrir à toutes les personnes qui butent sur l'outil informatique un portail d'information simple pour effectuer ses démarches administratives. Mais le site indique aussi comment consulter des médecins à distance, effectuer des appels en visioconférence ou commander ses courses alimentaires sur le web.

Autres sites utiles

• Pour toutes informations le site de la Préfecture :

<http://www.puy-de-dome.gouv.fr/informations-coronavirus-covid19-a8152.html>

• Le site du Gouvernement

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

• Le site du Ministère de la Santé :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/coronavirus-questions-reponses>

• Le site du Ministère du Travail :

<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/coronavirus-questions-reponses-pour-les-entreprises-et-les-salaries>

• Le site du Ministère de l'Économie :

<https://www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises>

2. Comment s'alimenter tout en limitant les déplacements

Vous trouverez ci-dessous la liste de ces fournisseurs (**liste non exhaustive pouvant être modifiée à la demande de producteurs ou commerçants locaux qui auraient pu être oubliés**) avec les services qu'ils peuvent vous proposer :

- **Pain – Gâteaux** : Jean-Claude Gauthier- 40 route de Giroux – Tours sur Meymont – 04 73 70 87 04 - Ouverture tous les jours du mardi au dimanche de 6h30 à 12h (livraison possible) ;

- **Oeufs** : Aurélie Paul – Parinet – Tours sur Meymont - 06 89 34 38 85 (sur commande) ;

- **Fruits et légumes** : Alain et Chantal Besse – Le Roussel – Domaize – 06 71 10 17 68 Alain – 06 31 15 28 26 Chantal - primbesse@orange.fr – Commandes par téléphone ou par mail : voir bon de commande joint à la fin du bulletin (à retirer sur place - livraison possible à domicile) ;

- **Saucisse fraîche, chair à saucisse, saucisson sec, saucisson à cuire** : Salaisons Lorentz – 06 61 73 28 50 – salaisonlorentz@gmail.com - (sur commande à retirer à la salaison les mercredis matins) ;

- **Viande – Charcuterie** : Boucherie de la Fontaine – 5 place du Marché – Cunlhat – Ouverture du mardi au samedi : 8h/12h30 – 15h/18h – Actuellement fermée le dimanche - Produits issus de fermes locales – Fabrication maison – 04 73 72 22 87 (à retirer sur place ou sur commande) ;

- **Volailles (poulets – pintades)** : Ferme des Diroux – Tours sur Meymont – 06 37 34 02 81 - (à retirer sur place ou livraison possible) ;

- **Epicerie – Produits frais – Gaz** : 8 à Huit – Zone Artisanale – 04 73 72 31 31 – Ouverture du mardi au samedi : 8h30/12h15 – 15h/19h30 – dimanche : 8h30/12h – lundi : 15h/19h30 - (à retirer sur place ou sur commande) ;

- **Epicerie – Produits frais – Fruits et légumes – Viande – Charcuterie -Poisson frais**: Livradois Discount – Roussy – Cunlhat – 04 73 72 37 49 - Ouverture du lundi au samedi : 8h/12H30 – 14h/18h – dimanche : 8h/12h30 – 15h30/18h - (à retirer sur place ou sur commande) ;

- **Epicerie – Produits frais** : Petit Casino – 11 place du Marché – Cunlhat – 04 73 72 09 59 - Ouverture du mardi au samedi : 7h30/12h30 – 15h30/19h – dimanche : 8h/12h – fermé le lundi - (à retirer sur place ou sur commande – livraison possible à partir de 30 € d'achat) ;

- **Fromage (fourme, tomme, brique, gaperon, fromage frais)** : Gaec de la Bergeronnette - Saudut – Olliergues – 06 98 67 83 31 (à retirer sur place : 17h30 / 19H30 ou livraison possible gratuite après avoir complété et renvoyé le coupon joint en fin de bulletin) ;

- Info de la ferme des Rodilles :

Bonjour à tous. Nous organisons la vente à la ferme de nos plants de légumes à partir **du 17 avril du vendredi au dimanche de 17h à 19h.**

Pour ce faire nous avons créé un site internet où vous pourrez préremplir vos choix de plants afin de fluidifier les passages et nous faire gagner du temps.

Il faut taper lafermedesrodilles.fr tout attaché car encore pas bien référencé.

Tout est précisé dans le site mais je rappelle que le bon de retrait ne fait pas office de réservation mais bien de facilitateur.

Merci d'imprimer votre liste (cf bulletin n°3) ou de noter sur papier libre (peu importe) lors de votre venue à la ferme.

Pensez à prendre vos caisses ou paniers !

Nous comptons sur vous tous pour diffuser au maximum l'info.

Pour les personnes habitant dans le secteur de Clermont Ferrand, **vous pouvez passer commande à Bio Auvergne sur le site: commande@bio-auvergne.com**

Une livraison aura lieu le vendredi 24 avril.

N'oubliez pas de préférer des plants dont l'origine est certifiée et non industrielle. **Un virus arrive bel et bien sur la tomate** et la meilleure manière de le diffuser ce sont les plants vendus en jardinerie !

Jardiner doit reprendre une place importante dans vos vies sans oublier qu'un beau et bon jardin nécessite beaucoup de temps tout au long de l'année, de la réflexion sans précipitation avant chaque intervention et surtout de l'observation.

En espérant vous voir.

Belle journée.

Elodie Siquier

- COMME AU CHOUETTE RESTAURANT

C'est un nouveau service que nous vous proposons à partir du **vendredi 8 mai**.

Nicolas réalisera et dressera votre repas comme si vous le dégustiez au Chouette restaurant. Vous aurez juste éventuellement à réchauffer le plat.

Le menu, avec choix dans les plats, sera publié chaque mercredi après-midi sur le site <https://www.lachouetteepicerie.com/>

Les formules :

Entrée-dessert : 14€

Plat-dessert : 19€

Entrée-plat : 23€

Entrée-plat-dessert : 28€

La commande pour 2 à 10 convives (sous réserve d'approvisionnement), se fera par téléphone, sms, mail jusqu'au vendredi ou samedi à 10h00 au plus tard.

Livraison :

La livraison aura lieu de 13h à 16h00 le vendredi et le samedi.

Gratuite pour les communes de Tours sur Meymont, St Gervais sous Meymont et Cunlhat.

Facturée 2€ pour les autres communes.

A très bientôt,
Claire et Nicolas

Le Chouette restaurant
06 32 95 53 13 – 04 73 40 58 07
lechouette.restaurant@orange.fr

3. Organisation des services communaux et solutions mises en place

Depuis mardi 24 mars, nous avons décidé de limiter au maximum l'accès à la mairie et à l'agence postale pour protéger au mieux les usagers et le personnel communal. **Le public peut y accéder uniquement les matins (du lundi au samedi) pour les opérations indispensables.**

Comme je vous le rappelais dans les précédents bulletins, les mairies doivent avoir une attention particulière vis à vis des personnes vulnérables :

- personnes de plus de 70 ans, femmes enceintes, personnes souffrant d'une insuffisance rénale chronique dialysée, d'une insuffisance cardiaque grave, d'une cirrhose au stade B, d'une pathologie chronique respiratoire, d'une obésité morbide, les diabétiques insulino-dépendants non équilibrés ou présentant des complications et les personnes immunodéprimées.

Les personnes répondant à ces critères **qui ne sont pas exhaustifs**, mais aussi toutes celles qui ont des difficultés ou des craintes pour se déplacer, peuvent sans hésitation contacter la mairie.

En effet, nous avons mis en place une possibilité de livraison des courses pour des commandes passées chez les commerçants suivants :

- Boucherie de la Fontaine ;
- 8 à huit ;
- Livradois Discount ;
- Petit Casino (commandes inférieures 30€ - Pour les commandes d'un montant supérieur Petit Casino assure la livraison) ;

Pour bénéficier de cette possibilité de livraison, vous devez passer commande auprès des commerçants listés ci-dessus **les jeudis matins et les vendredis matins et en informer de suite la mairie**. Les employés communaux récupéreront vos achats les vendredis après-midi pour vous livrer. **Le paiement se fera par chèque à la livraison.**

Si la demande devenait importante, nous réfléchirions alors à une autre organisation à laquelle nous pourrions associer des élus, le CCAS et les personnes qui se sont portées volontaires.

N'hésitez pas à nous faire part des problèmes que vous pourriez rencontrer, pour que nous puissions nous adapter au mieux, dans le but de rendre ce service fonctionnel dans la possibilité de nos moyens.

4. Des nouvelles de l'école

Comme toutes les écoles du territoire français, l'école de Tours Sur Meymont a fermé ses portes le vendredi 13 mars afin d'éviter la propagation du COVID19.

Une continuité pédagogique est bien évidemment mise en place au sein de l'école. Les enseignantes et les familles communiquent par mails et téléphone. Des activités de français et mathématiques

sont notamment proposées aux parents afin que les enfants puissent continuer de travailler un petit peu chaque jour.

Un accueil pour les enfants du personnel soignant est également mis en place au sein de la circonscription d'Ambert. Plusieurs grandes écoles sont ouvertes et les enfants, peu nombreux jusqu'à présent, sont encadrés par des enseignants volontaires.

Cette situation étant loin d'être facile à gérer pour les enseignantes mais aussi pour les familles, nous tenons à remercier chaque parent pour leur implication dans la scolarité de leur enfant et le nouveau rôle qui leur a été attribué.

En espérant regagner très vite les bancs de l'école !

Pauline PRAT, Directrice de l'école.

5. Enfance : proposition d'activités

SPECIAL CONFINEMENT

Dans ce numéro « Spécial Confinement », vous allez trouver :

- **Des initiatives originales:**
 - La mise en place d'un « GRAND JEU EN LIGNE », avec des défis, activités à réaliser tous les jours, par nos collègues des Francas de l'AIN.
 - La création d'une « MAISON VIRTUELLE DES JEUNES A CEBAZAT », ou comment garder le contact avec son public Ados.
- **Des ressources pour s'occuper:**
 - Comment occuper ses enfants à la maison grâce aux contenus géniaux que l'on peut trouver sur le Net
 - 13 jeux gratuits à télécharger, à imprimer et à découper!
 - Scénario gratuit de démonstration pour le jeu Château Aventure

Initiative originale: un grand jeu en ligne

Dans un contexte national de confinement, l'équipe des Francas de l'Ain vous propose un parcours d'activités en ligne, à réaliser seul(e), entre ami(e)s ou en famille, pour les enfants comme pour les adultes!

Depuis le mercredi 18 mars, sont proposés:

- le lundi: un défi du CyberR@llye
- le mardi: un sujet d'échanges Graines de Philo
- le mercredi: une activité manuelle autour du développement durable
- le jeudi: une activité d'expression sur les droits de l'enfant
- le vendredi: une activité autour de l'astronomie
- le week-end: un super défi!

*1

Toutes les informations [ICI*](#) (puis mot de passe: francas01)

Ce grand jeu est bien entendu entièrement gratuit, ouvert à toutes et à tous!

BON JEU!!

Pour nous Contacter

Les Francas de l'Allier:
Maison de la Mutualité,
Bd de la Mutualité
03200 Vichy
04.73.26.64.88

Les Francas du Puy-de-Dôme:
9, rue des hauts de Chanturgue
63100 Clermont-Fd
04.73.26.64.88

Est à votre disposition, notre chargé
de développement:
Emmanuel BETTAREL
06.20.79.86.42
emmanuel.bettarel@lesfrancas.net

les francas

Des ressources pour s'occuper

Comment occuper ses enfants à la maison grâce aux contenus géniaux que l'on peut trouver sur le Net
Vous trouverez des Podcast, de la musique, des vidéos, des ressources scolaires, des activités ludiques,...

[ICI*](#) *2

13 jeux gratuits à télécharger, à imprimer et à découper!
Vous aurez besoin d'une imprimante, une paire de ciseaux et une feuille par jeu. Economique, écologique et ludique! De quoi s'amuser et s'occuper pendant des heures.

[ICI*](#) *3

Scénario gratuit de démonstration pour le jeu Château Aventure (jeu de rôle simplifié et très accessible)
Le scénario Port aux singes se trouve en bas de page de l'article.

[ICI*](#) *4

*1 : <https://padlet.com/francasra/Francas01>

*2 : <https://talemimg.com/occuper-enfants-maison-coronavirus/?fbclid=IwAR3R1o8-y1MQEM3XlncuS3XvH2upKdmVo4wQ3sS-RpkwDyavzfqoxTxglWg>

*3 : [https://fr.tipeee.com/leandreproust?](https://fr.tipeee.com/leandreproust?fbclid=IwAR1opRa4PfbKsWwPO1rqiXPE4sHIYI773y5IwRYgTI_Vz3I21UbIX5ZSUt8)

[fbclid=IwAR1opRa4PfbKsWwPO1rqiXPE4sHIYI773y5IwRYgTI_Vz3I21UbIX5ZSUt8](https://fr.tipeee.com/leandreproust?fbclid=IwAR1opRa4PfbKsWwPO1rqiXPE4sHIYI773y5IwRYgTI_Vz3I21UbIX5ZSUt8)

*4 : <http://www.videoregles.net/videoregle/chateau-aventure>

Contacts mairie :

Mail : mairie.tours.sur.meymont@orange.fr

Téléphone : 04 73 70 87 10 mairie
06 77 90 31 72 Pierre Faure
06 64 84 15 11 William Saïs
06 40 50 54 08 Gisèle Pons

Pierre Faure
Maire de Tours sur Meymont

Commande

Fromages fermiers au lait entier
Gaec de la Bergeronnette – Olliergues

Le Gaec de la Bergeronnette vous propose à la livraison ses fromages. Pour cela il suffit de renvoyer ce bon de commande.
La livraison est gratuite

Nom :
Téléphone :
Adresse :

Produits			Quantité	Prix
Fourme	2 kg	25 €		
	Jeune <input type="checkbox"/>	Affinée <input type="checkbox"/>		
Fourme ½	1 kg	13 €		
	Jeune <input type="checkbox"/>	Affinée <input type="checkbox"/>		
Fourme ¼	500 g	7 €		
	Jeune <input type="checkbox"/>	Affinée <input type="checkbox"/>		
Tomme	1kg800	20 €		
Tomme ½	900 g	11 €		
Tomme ¼	450 g	6 €		
Brique	330 g	3.50 €		
Gaperon	Pièce	5 €		
Camelot (fromage frais assaisonnés)	Pièce	2 €		
Lot de 4 Camelots (ail ; échalote ; poivre ; ail et fines herbes...)	1 boîte	7 €		
Douceur (fromage blanc battu)	450g	3 €		
Total				

Veuillez renvoyer votre bon de commande par mail
gaec-bergeronnette@orange.fr ou appelez le
06.98.67.83.31
La livraison est gratuite

BESSE ALAIN primeur
 63520 Domaize
 SIRET 34921163100016
 portable Alain 0671101768
 portable Chantal 0631152826
 tel 0961385042
 mail primbesse@orange.fr

BON DE COMMANDE

tarif mis a jour le 07/04/2020

Vous pouvez passer vos commandes soit en laissant un message sur un des téléphones soit en envoyant un mail .
 ou un message écrit .

Le règlement a lieu en même temps que la livraison.

téléphone _____ mail _____

adresse _____

telephone _____ mail _____

les livraisons sont gratuites

fruits	origine	prix au kilo	prix à la pièce	promo	quantité
ananas	costarica		2,50€ la piece		
avocat cal 20	Espagne		1,90€ la piece	2 pour 3,50€	
banane	martinique	1,95€ le kg			
clementine orri cal 1	israel	3,20€ le kg		2 kg 6,00€	
citron	Espagne		0,60€ la piece	3 pour 1,50€	
fraise clery la barq, de 500gr	France		5,50€ la barq		
fraise gariguetta barq de 250gr	France		3,40€ la barq	2 pour 6,50€	
kiwi cal 30	France		0,50€ la piece	5 pour 2,20€	
orange lanelate (sorli) cal 3	Espagne	2,60€ le kg			
orange feuille italie cal 2	italie	2,80€ le kg			
noix franquette seche cal 28 +	France	4,90€ le kg			
poire conference	belgique	2,20 € le kg			
poire comice(verte)	afrique du sud	3,80 € le kg			
poire william's	argentine	2,95 € le kg			
pomelos rouges	Espagne		1,00€ la piece	2 pour 1,80€	
pomme elstar	belgique	2,20 € le kg		2 kg 4,00€	
royale galas	France	1,70€ le kg		2 kg 3,00€	
pommes fuji	France	1,70 € le kg		2 kg 3,00€	
pomme golden	France	1,70 € le kg		2 kg 3,00€	
pomme golden rosée limousin	France	2,20 € le kg		2 kg 4,00€	
pomme canada grise	France	2,20€ le kg		2 kg 4,00€	
pomme goldrush	France	2,20 € le kg		2 kg 4,00€	
pomme rubinette	France	2,20 € le kg		2kg 4,00€	
pomes story (ferme sucrée)	France	2,20 € le kg		2 kg 4,00€	
pomme chantecler	France	2,20 € le kg		2 kg 4,00€	
pruneaux	France	6,95€ le kg			

LEGUMES				
ail	France	8,80€ le kg		
asperges (provence)	France	11,50€ le kg		
aubergine	Espagne		2,80€ le kg	
artichaut calico	France		2,40€ lapiece	2 pour 4,50€
artichaux violet (plus petit)	France		1,60€ la piece	3 pour 4,50€
betterave cuite	France	2,50 € le kg		
carotte nouvelle	Espagne	1,80€ le kg		
carotte fane	Espagne		1,95€ la botte	
celeri rave	France	2,50 € le kg		
champignon blanc	France	4,60 € le kg		
champignon blond	France	4,60 € le kg		
choux fleurs (bretagne)	France		4,70 € la piece	
choux romanescot	France		3,80€ la piece	
choux vert	France		2,50€ la piece	
cotte de bette	France	2,80 € le kg		
courgette	France	3,80 € le kg		
echalote	France	3,80€ le kg		

endive	France	4,40 € le kg		
endive petite	France	2,70 € le kg		
epinard	France	2,98€ le kg		
Fenouil	italie	1,95 € le kg		
haricot vert	maroc	5,80€ lekg		
melon 1kg 150 /1kg350	maroc		2,90€ la piece	
melon 1kg 350 /1kg650	maroc		3,20 lapiece	
navet marteau	Espagne	2,50 € le kg		
oignon blanc botte	France		1,60€ la botte	
oignon rouge	chili	2,50 € le kg		
oignon jaune	France	1,00 € le kg		
poivron rouge	hollande	3,80 € le kg		
panais	France	2,95€ le kg		
petit pois	Espagne	3,98€ le kg		
patate douce	Espagne	2,80€ le kg		
p,det, delicatessa nouvelle	France	6,80€ le kg		
p,de t, ratte tourbés	France	2,80€ le kg		
p,de t,agata	France	1,00 € le kg		
p,de t, nouvelle perle (grenaille)	israel	3,98€ le kg		
radis la botte	France		1,50€ la piece	
radis noir	France		1,50€ la piece	
rave	France	2,50 € le kg		
poireau	France	1,98€ le kg		
tomate cerise coeur de pigeon	France	7,80€ le kg		
tomate ronde (drome)	France	4,50€ le kg		
tomate ronde	Espagne	2,70€ le kg		
tamate grappe (drome)	France	4,80€ le kg		
salade frisée	Espagne		2,70€ la piece	
scarole	Espagne		2,70€ la piece	
salade isberg	Espagne		1,20€ la piece	
salade batavia	France		1,20€ la piece	
feuille de chaine rouge	France		1,20€ la piece	
feuille de chene vert	France		1,20€ la piece	